

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**  
**-UBCI-**  
**Siège Social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis**

L'Union Bancaire pour le commerce et l'Industrie -UBCI- publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes Mme Sonia KETARI LOUZIR et Mr Karim DEROUICHE.

**BILAN**

ARRETE AU 30 JUIN 2015  
(En Milliers de Dinars)

		30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b><u>ACTIF</u></b>				
Caisse et avoir auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	173 313	99 669	119 550
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	118 754	229 882	154 651
Créances sur la clientèle	3	2 379 711	2 262 713	2 293 655
Portefeuille -titre commercial	4	794	2 058	1 864
Portefeuille d'investissement	5	292 422	184 175	190 586
Valeurs immobilisées	6	43 156	46 042	44 816
Autres actifs	7	38 148	36 636	32 349
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 046 298</b>	<b>2 861 175</b>	<b>2 837 471</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
Banque Centrale et CCP	8	110 015	58 008	139 026
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	237 456	187 537	133 321
Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 053 436	2 107 880	2 018 524
Emprunts et Ressources spéciales	11	195 646	113 220	109 935
Autres passifs	12	180 049	137 683	160 590
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 776 602</b>	<b>2 604 328</b>	<b>2 561 396</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>				
Capital		100 008	100 008	100 008
Réserves		156 622	138 623	138 623
Autres capitaux propres		184	258	226
Résultats reportés		-	-	-
Modification comptable		-	(14 206)	(13 445)
Résultat en instance d'affectation		-	20 427	20 427
Résultat de l'exercice		12 882	11 737	30 236
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	13	<b>269 696</b>	<b>256 847</b>	<b>276 075</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>3 046 298</b>	<b>2 861 175</b>	<b>2 837 471</b>

# ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ARRETE AU 30 JUIN 2015  
(En Milliers de Dinars)

Notes 30/06/2015 30/06/2014 31/12/2014

## PASSIFS EVENTUELS

Cautions, avals et autres garanties données	14	717 364	974 983	712 421
Crédits documentaires	15	229 791	357 321	387 961
<b>TOTAL DES PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>947 155</b>	<b>1 332 304</b>	<b>1 100 382</b>

## ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement en faveur de la clientèle	16	245 099	220 994	256 794
Engagements sur titres	17	27	27	27
<i>(Participations non libérées)</i>				
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>245 126</b>	<b>221 021</b>	<b>256 821</b>

## ENGAGEMENTS REÇUS

Garanties reçues	18	1 730 076	1 955 336	1 821 933
Engagements reçus d'autres établissements		-	-	-
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>1 730 076</b>	<b>1 955 336</b>	<b>1 821 933</b>

# ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2015  
(En Milliers de Dinars)

	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>				
Intérêts et revenus assimilés	19	79 504	75 471	157 456
Commissions	20	21 767	21 220	42 829
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	6 376	5 597	11 880
Revenus du portefeuille d'investissement	22	6 483	3 249	7 418
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>114 130</b>	<b>105 537</b>	<b>219 583</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	23	(34 676)	(31 221)	(66 017)
Commissions encourues		(1 750)	(1 549)	(3 096)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>(36 426)</b>	<b>(32 770)</b>	<b>(69 113)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>77 704</b>	<b>72 767</b>	<b>150 470</b>
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(5 604)	(4 173)	(10 310)
Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	455	237	(215)
Autres produits d'exploitation		1 234	1 336	2 900
Frais de personnel		(36 053)	(33 829)	(68 108)
Charges générales d'exploitation	26	(13 951)	(11 892)	(24 747)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(3 912)	(5 066)	(9 595)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>19 873</b>	<b>19 380</b>	<b>40 395</b>
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	27	(2)	(10)	(228)
Impôts sur les sociétés	28	(6 989)	(7 633)	(9 931)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>12 882</b>	<b>11 737</b>	<b>30 236</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>12 882</b>	<b>11 737</b>	<b>30 236</b>
<b>Effets des modifications comptables</b>				<b>761</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>12 882</b>	<b>11 737</b>	<b>30 997</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION (DT)</b>	29	<b>0,644</b>	<b>0,587</b>	<b>1,512</b>

# ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

PERIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2014

(En milliers de Dinars)

	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		105 019	99 564	211 806
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(39 138)	(33 695)	(69 737)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers		1 754	955	(2 948)
Dépôts / Retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(27)	(2)	72
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(88 812)	(134 099)	(172 744)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		36 229	199 653	110 868
Titres de placement / Titres de transaction		1 068	692	850
Sommes versées au personnel et créateurs divers		(35 307)	(47 533)	(58 745)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 101	15 772	9 998
Impôts sur les sociétés		(9 458)	(4 035)	(8 162)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation</b>		<b>(25 571)</b>	<b>97 272</b>	<b>21 258</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		3 785	1 815	6 506
Acquisitions cessions sur portefeuille d'investissement		(98 698)	(35 585)	(42 970)
Acquisitions cessions sur immobilisations		(2 261)	(4 790)	(8 066)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>		<b>(97 174)</b>	<b>(38 560)</b>	<b>(44 530)</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Augmentation / diminution ressources spéciales		86 616	(1 350)	(5 313)
Dividendes versés		(19 217)	-	-
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement</b>		<b>67 399</b>	<b>(1 350)</b>	<b>(5 313)</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(55 346)	57 362	(28 585)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(3 832)	24 753	24 753
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>30</b>	<b>(59 178)</b>	<b>82 115</b>	<b>(3 832)</b>

## 1. Présentation de la Banque

**L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie** est une société anonyme au capital de **100 007 645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, filiale détenue à raison de 50,085% par BNP Paribas BDDI participation.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

## 2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

## 3. Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### 3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

#### *Comptabilisation des engagements hors bilan*

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

#### *Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle*

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

#### *Classification des engagements*

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

##### (i) Les actifs courants (Classe 0)

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)

Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours.

### ***Immobilisations données en leasing***

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Avant 2008, la banque enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

### ***Provisions sur les engagements***

#### **a- Provisions individuelles**

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

### (i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- les garanties reçues de l'Etat tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;
- les hypothèques maritimes dûment enregistrées.

### (ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

<u>Classe</u>	<u>Taux de provision</u>
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

#### **b- Provision collective**

En application de la circulaire n° 2012-09 modifiant la circulaire n° 91-24, la banque a constitué au titre de l'exercice 2012 des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24. Ainsi, une provision supplémentaire de 2 165 KTND a été dotée au titre de l'exercice 2014.

La provision collective au 31 décembre 2014 était de 9 642 KTND.

Une provision complémentaire de 1 515KDT a été dotée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 Juin 2015, à 11 157 KDT.

#### **c. Provisions additionnelles**

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une nouvelle obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

La provision additionnelle constituée par la banque, au 31 décembre 2014, s'élève à 16 211KTND

Son effet sur l'exercice 2015 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions additionnelle de 1 042 KTND et d'une reprise sur provisions de 332 KTND.

La provision additionnelle constituée par la banque, au 30 juin 2015, s'élève à 16 921KTND.

## ***Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle***

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

### **3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT**

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

### **3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS**

#### ***Composition du portefeuille-titres***

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) Titres d'investissements : Ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) Titres de participation : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) Parts dans les entreprises associées : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales que ne sont pas intégrées globalement)
- d) Parts dans les entreprises liées : ce sont les parts détenues par la banque dans la société mère et les filiales intégrées globalement.

#### ***Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté***

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres. La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
  - une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
  - l'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

### ***Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres***

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

### **3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES**

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

### **3.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire conformément aux taux ci-après indiqués.

Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

Immeubles	5 %
Fonds de commerce	5%
Travaux	10 %
Coffres forts	5 %
Matériels roulants	20%
Matériel de bureau	20%
Matériels informatiques	25 %
Matériels informatiques – les grandes machines d'exploitation	20 %
Logiciels informatiques	33 %
Logiciel ATLAS II	20 %
Immobilisations de faibles valeurs	100 %

### **3.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES**

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

### **3.7 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE**

La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

Les engagements de retraite sont estimés à la date du 30 juin 2015 à 9 709 KDT.

En l'absence de normes comptables spécifiques à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évolué les dits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 traitant des avantages au personnel.

### **3.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES**

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Les provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

## **4. Notes explicatives**

*(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)*

### **4.1 Actifs**

#### ***Note 1 – Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT***

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2015 un montant de 173.313 KDT contre 99.669 KDT au 30 Juin 2014 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Caisse	21 098	23 226	20 968
Comptes ordinaires BCT	152 215	76 443	98 582
	<b>173 313</b>	<b>99 669</b>	<b>119 550</b>

#### ***Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers***

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2015 un montant de 118.754 KDT contre 229.882 KDT au 30 Juin 2014 et se présente comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Banque Centrale de Tunisie (1)	-	72 299	11 727
Banque de dépôts	-	11 000	-
Banques non-résidentes (2)	114 285	144 226	136 644
Organismes financiers spécialisés (3)	4 371	2 222	6 125

Créances rattachées aux comptes des établissements financiers et bancaires (4)	98	135	155
	<b>118 754</b>	<b>229 882</b>	<b>154 651</b>

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banques non résidentes	38 875	43 003	32 407	-	<b>114 285</b>
Organismes financiers	513	1 211	2 647	-	<b>4 371</b>
<i>Org. Distribution de crédits</i>	<i>513</i>	<i>1 211</i>	<i>2 647</i>	-	<b>4 371</b>
Créances rattachées	98	-	-	-	<b>98</b>
	<b>39 486</b>	<b>44 214</b>	<b>35 054</b>	-	<b>118 754</b>

(1) Cette rubrique enregistre les prêts ou placements de la banque, en Dinars ou en devises auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

	Entreprises liées	Co-entreprises	Autres	Total
<b>(2) ETABLISSEMENTS BANCAIRES</b>				
Comptes Nostri	33 313	0	5 562	38 875
<i>Prêts</i>	<i>75 410</i>			<b>75 410</b>
Total Banques non résidentes	108 723	0	5 562	114 285
<b>(3) ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>				
Avoir en compte	0	0	0	0
prêt	0	0	4 371	4 371
Total Etablissement financiers	0	0	4 371	4 371
<b>(4) CREANCES RATTACHEES</b>				
Créances rattachées sur les prêts	0			0
Créances rattachées sur comptes nostri			98	98
Total Créances rattachées	0	0	98	98

### **Note 3 – Crédances sur la clientèle**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à 2.379.711 KDT contre 2.262.713 KDT au 30 Juin 2014 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Portefeuille escompte	1	2 114 568	2 001 249	2 048 852
<i>dont Activité leasing</i>		<i>130 702</i>	<i>116 588</i>	<i>121 711</i>
Comptes débiteurs de la clientèle	2	166 848	159 840	137 608

Crédits sur ressources spéciales	3	62 108	71 820	67 852
Autres crédits à la clientèle	4	191 140	176 548	191 971
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		10 059	8 867	6 953
<b>(5) Total brut</b>		<b>2 544 723</b>	<b>2 418 324</b>	<b>2 453 236</b>
Agios réservés classes 2, 3,4		(14 496)	(14 249)	(14 163)
Provisions individuelles	5	(139 359)	(133 085)	(135 776)
<i>dont provisions additionnelles</i>		(16 921)	(16 036)	(16 211)
Provision collective		(11 157)	(8 277)	(9 642)
<b>Total net</b>	<b>6</b>	<b>2 379 711</b>	<b>2 262 713</b>	<b>2 293 655</b>

#### (1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

#### (2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

#### (3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques.

Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux, sont maintenus dans la rubrique d'origine.

#### (4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2015 à 191.140 KDT contre un solde retraité de 176.548 KDT au 30 Juin 2014 et s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Créances douteuses		161 946	154 694	159 350
Valeurs impayées		21 247	13 094	21 991
Arrangements, rééchelonnements consolidations	et		7 165	7 709
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise	(i)	7 288	1 595	2 921
		659		
			<b>191 140</b>	<b>176 548</b>
				<b>191 971</b>

(i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collective et individuelle)

La variation des provisions sur crédits à la clientèle s'analyse comme suit :

<b>Provisions au 31 décembre 2014 (montant publié)</b>	<b>145 418</b>
Dotations sur provisions individuelles	5 452
<i>Dont provision additionnelle</i>	1 042
Dotations sur provision collective	1 515
Reprises sur provision	-1 869
<b>Provisions au 30 Juin 2015</b>	<b>150 516</b>

(6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30/06/2015 :

<b>Engagement total créances classées C0 et C1</b>	<b>2 368 340</b>
<b>Engagement total des créances classées C2, C3 et C4</b>	<b>176 383</b>
Engagement Total Brut	2 544 723
<b>Agios réservés sur créances classées</b>	<b>-14 496</b>
Créances clientèle nettes d'agios réservés	2 530 227
<b>Total provisions individuelles</b>	<b>-139 359</b>
Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles	2 390 868
<b>Provision collective</b>	<b>-11 157</b>
Total des engagements nets d'agios et de provisions	2 379 711

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon la classification se présente comme suit au 30/06/2015 :

<b>Engagement total créances Bilan classées C0 et C1</b>	<b>2 368 340</b>
<b>Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1</b>	<b>373 043</b>
<b>Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4</b>	<b>176 383</b>
<b>Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4</b>	<b>4 483</b>
Engagement Total Brut	2 922 249
<b>Total Agios réservés sur créances classées</b>	<b>-14 496</b>
Créances clientèle nettes d'agios réservés	2 907 753
<b>Provisions individuelles BILAN</b>	<b>-139 359</b>
<b>Provisions individuelles Hors Bilan</b>	<b>-2 248</b>
Total provisions individuelles	-141 607
Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles	2 766 146
<b>Provision collective</b>	<b>-11 157</b>
Total des engagements nets d'agios et des provisions	2 754 989

#### Note 4 – Portefeuille-titre commercial

Le solde de ce poste a atteint au 30 Juin 2015 un montant de 794 KDT contre 2.058 KDT au 30 Juin 2014 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Titres de placement à revenu variable	794	794	794
Bons de trésor assimilés BTA		1 211	1 053
Créances rattachées au compte portefeuille titre commercial		53	17
<b>Total</b>	<b>794</b>	<b>2 058</b>	<b>1 864</b>

#### Note 5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2015 à 292.422 KDT contre 184.175 KDT au 30 Juin 2014 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Titres de participation (i)	32 858	3 008	17 858
Parts dans les entreprises liées	8 994	11 865	12 088
Titres d'investissement	245 332	165 373	158 081
Titres en Portage	673	1 529	1 133
Créances rattachées aux titres d'investissement	7 627	4 693	4 459
<b>Total brut</b>	<b>295 484</b>	<b>186 468</b>	<b>193 619</b>
Provision pour dépréciations de titres	-3 062	(2 293)	-3 033
<b>Total Net</b>	<b>292 422</b>	<b>184 175</b>	<b>190 586</b>

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

<b>Raison Sociale</b>	<b>Valeur comptable au 30/06/2015</b>
EPAC COMMUNICATION	30
SEDAT	115
SIDCO-SICAR	1 648
DEFONTAINE	0
DEMURGER	120
AST	197
TAPARURA (SEACNVS)	150
SIMAC	5
IDE	3
SPPI-SICAR	0
GENIE CLIMATIQUE	1
HUILE DE MORNAG	13
EL KANAOUET	128
COTUNACE	100
SICAB	100
SOTUPILE	63
BOWDEN	5
STCT	7
FRDCM	23
TDS 'TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR'	150
SABA	5 000
Sidi OTHMEN	3 780
Yasmine	6 220
Jinene	10 000
Saouef	3 000
Tazoghrane	2 000
	<b>32 858</b>

Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute 31.12.14	Créances rattachées 2014	Total au 31/12/14	Acquisition	Cession / Rétrocession 30/06/2015	Valeur Brute rattachées 2015	Créances rattachées 2015	Total au 30/06/15	Provision 2014	Provision 2015	Reprise	Cumul Provision 2015	VCN 30/06/15
<b>Titres d'investissement</b>	<b>112 439</b>	3 568	<b>116 007</b>	92 075	-4 824	<b>199 690</b>	7 473	<b>207 163</b>	0	0	0	0	<b>207 163</b>
<b>Emprunt National</b>	<b>20 000</b>	654	<b>20 654</b>	0	0	<b>20 000</b>	0	<b>20 000</b>	0	0	0	0	<b>20 000</b>
<b>Titres de participations</b>	<b>17 858</b>	0	<b>17 858</b>	15 000	0	<b>32 858</b>	0	<b>32 858</b>	1 867	0	0	1 867	<b>30 991</b>
<b>Parts dans les entreprises liées</b>	<b>12 088</b>	0	<b>12 088</b>	0	-3 094	<b>8 994</b>	0	<b>8 994</b>	352	29	0	381	<b>8 613</b>
<b>SICAR Fonds gérés</b>	<b>25 642</b>	0	<b>25 642</b>	0	0	<b>25 642</b>	0	<b>25 642</b>	814	0	0	814	<b>24 828</b>
<b>Participation en rétrocession</b>	<b>1 133</b>	237	<b>1 370</b>	0	-460	<b>673</b>	154	<b>827</b>	0	0	0	0	<b>827</b>
<b>Total</b>	<b>189 160</b>	<b>4 459</b>	<b>193 619</b>	<b>107 075</b>	<b>-8 378</b>	<b>287 857</b>	<b>7 627</b>	<b>295 484</b>	<b>3 033</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>3 062</b>	<b>292 422</b>

## Note 6 – Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées ont atteint 43.156 KDT au 30 Juin 2015 contre 46.042 KDT au 30 Juin 2014 et s’analysent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>Valeurs brutes en début de période</b>	<b>158 146</b>	<b>166 208</b>	<b>166 208</b>
Acquisitions	2 252	4 364	7 732
Cessions/Apurements	0	(471)	(15 794)
<b>Valeurs brutes en fin de période</b>	<b>160 398</b>	<b>170 100</b>	<b>158 146</b>
Amortissements	-117 242	(123 864)	(113 330)
Provisions pour dépréciation	-	(194)	-
<b>Valeurs nettes en fin de période</b>	<b>43 156</b>	<b>46 042</b>	<b>44 816</b>

L’évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2015 se présente comme suit :

	Val. Brute au 31/12/14	Acquisition	Cession	Reclassements	Val. Brute au 30/06/2015	Amort au 31/12/14	Dotation/Reprise 2015	TotAmort 2015	V. Nette au 30/06/2015
Immobilisations en cours	10 369	1 492	-	-182	11 679	-	-	0	11 679
Immobilisations Incorporelle	41 744	349	-	129	42 222	-39 970	-825	-40 795	1 427
Agencements et aménagements	36 918	235	-	-	37 153	-26 624	-1 147	-27 772	9 382
Immobilisations d’exploitation	27 793	-	-4	-	27 789	-17 874	-624	-18 498	9 291
Immobilisations hors exploitation	783	-	-	-	783	-414	-16	-430	353
Terrain	5 803	-	-	-	5 803	-	0	0	5 803
Matériel de Transport	2 330	103	-	-	2 433	-1 652	-151	-1 802	630
Fonds de Commerce	1 076	-	-	-	1 076	-490	-23	-513	563
Mobilier et Matériels	31 330	85	-8	53	31 460	-26 306	-1 126	-27 432	4 028
<b>Total</b>	<b>158 146</b>	2 264	-12	-	<b>160 398</b>	<b>-113 330</b>	<b>-3 912</b>	<b>-117 242</b>	<b>43 156</b>
Provisions pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Général</b>	<b>158 146</b>	2 264	-12	-	<b>160 398</b>	<b>-113 330</b>	<b>-3 912</b>	<b>-117 242</b>	<b>43 156</b>

## Note 7 – Autres actifs

Le solde de cette rubrique a atteint 38.148 KDT au 30 Juin 2015 contre 36.636 KDT au 30 Juin 2014 et se détaille comme suit :

		<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Débiteurs divers	(i)	28 484	26 464	24 613
Comptes de régularisation	(ii)	8 327	8 807	6668
Comptes de Stock		127	475	151
Créances prises en charge par l’Etat		1 330	1 442	1 330
Charges à répartir		170	81	81
		<b>38 438</b>	<b>37 269</b>	<b>32 843</b>
Provisions sur autres actifs		(290)	(633)	(494)
		<b>38 148</b>	<b>36 636</b>	<b>32 349</b>

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Prêts et avances au personnel	16 541	14 508	15 067
Dépôts et cautionnements constitués par la banque	371	371	369
Retenue à la source	294	80	24
Autres débiteurs divers	11 278	11 505	9 153
	<b>28 484</b>	<b>26 464</b>	<b>24 613</b>

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1025	545	405
Produits à recevoir	5 008	5 105	4 773
Compensation reçue	357	160	296
Débits à régulariser et divers	1 937	2 997	1 194
	<b>8 327</b>	<b>8 807</b>	<b>6 668</b>

## 4.2 Passifs

### ***Note 8 – Banque centrale et CCP***

Le solde de ce poste a atteint 110.015 KDT au 30 Juin 2015 contre 58 008KDT au 30 juin 2014 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Emprunts au jour le jour et à terme	110 000	58 000	139 000
Dettes rattachées	15	8	26
	<b>110 015</b>	<b>58 008</b>	<b>139 026</b>

### ***Note 9 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.***

Le solde de ce poste a atteint 237.456 KDT au 30 Juin 2015 contre 187.537 KDT au 30 Juin 2014 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Banques de dépôt	(1) 111 000	46 941	44 941
Banques non-résidentes	(2) 125 776	140 138	87 812
Organismes financiers spécialisés	(3) 303	256	330
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires	(4) 377	202	238
	<b>237 456</b>	<b>187 537</b>	<b>133 321</b>

1. L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>Banques de dépôts</u>			
Emprunts au jour le jour et à terme	111 000	46 941	44 941
	<b>111 000</b>	<b>46 941</b>	<b>44 941</b>

2. L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>Banques non résidentes installées à l'étranger</u>			
Comptes ordinaires	51 525	13 319	8 248
Emprunts au jour le jour et à terme	74 251	126 819	79 564
	<b>125 776</b>	<b>140 138</b>	<b>87 812</b>

L'analyse de ce compte se présente comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<u>Organismes financiers spécialisés</u>			
Comptes ordinaires	279	181	280
Emprunt	24	75	50
	<b>303</b>	<b>256</b>	<b>330</b>

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	<b>Entreprises liées</b>	<b>Co-entreprises</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>(1) et (2) ETABLISSEMENTS BANCAIRES</b>				
Comptes Nostri	2 900	0	221	3 121
Compte LORO	49 191		22	49 213
<i>Total comptes ordinaires</i>	<i>52 091</i>	<i>0</i>	<i>243</i>	<i>52 334</i>
<i>Emprunt</i>	<i>74 251</i>		<i>110 191</i>	<i>184 442</i>
<b>Total Banques</b>	<b>126 342</b>	<b>0</b>	<b>110 434</b>	<b>236 776</b>
<b>(3) ETABLISSEMENTS FINANCIERS</b>				
Avoir en compte	0	0	279	279
Emprunt	24	0	0	24
<b>Total Etablissement financiers</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>279</b>	<b>303</b>
<b>(4) CREANCES RATTACHEES</b>				
Créances rattachées sur les prêts	44			44
Créances rattachées sur comptes nostri			333	333
<b>Total Créances rattachés</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>333</b>	<b>377</b>

#### **Note 10 – Dépôts et avoirs de la clientèle**

Le solde de cette rubrique a atteint 2.053.436 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 2.107.880 KDT au 30 Juin 2014. Il s'analyse comme suit :

30/06/2015 30/06/2014 31/12/2014

Comptes à vue	(i)	1 076 779	1 059 509	1 068 280
Comptes d'épargne	(ii)	567 611	536 384	544 994
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	232 174	271 378	223 016
Autres sommes dues à la clientèle		62 669	78 518	63 714
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	113 500	159 500	116 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		703	2 591	2 020
		<b>2 053 436</b>	<b>2 107 880</b>	<b>2 018 524</b>

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Compagnies d'assurances	49 574	27 180	14 107
Entreprises publiques	106 330	174 078	131 698
Autres clientèles commerciales	270 930	281 144	336 583
Comptes de non-résidents	344 161	288 320	295 089
Clients particuliers	305 784	288 787	290 803
	<b>1 076 779</b>	<b>1 059 509</b>	<b>1 068 280</b>

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	486 957	458 979	468 043
Comptes d'épargne investissement		91	361	361
Comptes d'épargne logement		47 231	44 856	44 760
Autres	(b)	33 332	32 188	31 830
		<b>567 611</b>	<b>536 384</b>	<b>544 994</b>

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Bons de caisse	137 220	87 819	87 959
Dépôts à terme	68 224	137 056	98 789
Placements en devises	26 730	46 503	36 268
	<b>232 174</b>	<b>271 378</b>	<b>223 016</b>

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	<b><u>30/06/2015</u></b>	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>31/12/2014</u></b>
Entreprises étatiques	17 000	59 000	11 500
Assurance	0	2 500	500
Sociétés privées	78 500	95 500	104 500
Divers	18 000	2 500	-
	<b><u>113 500</u></b>	<b><u>159 500</u></b>	<b><u>116 500</u></b>

### **Note 11 – Emprunts et ressources spéciales**

Le solde de cette rubrique a atteint 195.646 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 113.220 KDT au 30 Juin 2014. Il s'analyse comme suit :

<b>Désignation</b>	<b><u>30/06/2015</u></b>	<b><u>30/06/2014</u></b>	<b><u>31/12/2014</u></b>
<b>Emprunt Obligataire</b>	<b><u>30 000</u></b>	<b><u>30 000</u></b>	<b><u>30 000</u></b>
<b>Ressources Etatiques</b>	<b><u>4 910</u></b>	<b><u>5 011</u></b>	<b><u>4 997</u></b>
FOPRODI	211	211	211
FONAPRA	4 699	4 800	4 786
<b>Mobilisation créances</b>	<b><u>449</u></b>	<b><u>449</u></b>	<b><u>449</u></b>
<b>Crédits partenariat</b>	<b><u>43 410</u></b>	<b><u>52 160</u></b>	<b><u>47 947</u></b>
Ligne PROPARCO	1 388	1 974	1 650
Lignes CFD	42 022	50 186	46 297
<b>Crédit BIRD</b>	<b><u>316</u></b>	<b><u>316</u></b>	<b><u>316</u></b>
<b>Ligne BIRD BCT</b>	<b><u>9 600</u></b>	<b><u>8 000</u></b>	<b><u>8 000</u></b>
<b>Ligne BAD BCT</b>	<b><u>6 000</u></b>	<b><u>4 809</u></b>	<b><u>5 000</u></b>
<b>Autres fonds extérieurs</b>	<b><u>100 505</u></b>	<b><u>11 792</u></b>	<b><u>11 865</u></b>
Ligne Italienne	1 577	2 730	2 091
Ligne FODEP	12	12	12
Ligne Espagnole	3 179	3 889	3 580
Ligne BEI	3 854	4 027	2 869
Ligne K F W	317	681	472
Encours FADES	259	259	259
Ligne NATIXIS	2 582	194	2 582
Ligne BERD	88 725	-	-
<b>Dettes rattachées à des ressources spéciales</b>	<b><u>456</u></b>	<b><u>683</u></b>	<b><u>1 361</u></b>
<b>Total Emprunts et Ressources Spéciales</b>	<b><u>195 646</u></b>	<b><u>113 220</u></b>	<b><u>109 935</u></b>

*La banque a émis en 2013 un emprunt obligataire de 30 MTND avec les caractéristiques suivantes :*

- maturité : 7 ans dont 2 années de franchise,
- taux d'intérêt : 6.8% brut l'an

## Note 12 – Autres passifs

Le solde de cette rubrique a atteint 180.049 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 137.683 KDT au 30 Juin 2014. Il s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Provisions	(1)	22 359	21 957	21 732
Comptes de régularisation	(2)	36 851	37 045	45 610
Créditeurs divers		103 729	61 290	86 766
Comptes exigibles après encaissement	(3)	17 110	17 391	6 482
		<b>180 049</b>	<b>137 683</b>	<b>160 590</b>

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature	2 248	4 027	2 248
Provisions pour risques et charges	10 403	9 492	10 399
Provisions pour charges de retraites	9 708	8 438	9 085
	<b>22 359</b>	<b>21 957</b>	<b>21 732</b>

(2) Le compte de régularisation s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Charges à payer	23 125	16 604	26 133
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	654	509	348
Crédits à régulariser et divers	13 072	19 932	19 129
	<b>36 851</b>	<b>37 045</b>	<b>45 610</b>

(3) Le solde du compte exigible s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Comptes exigibles après encaissement	177 308	128 040	146 543
Portefeuille encaissement	(160 198)	(110 649)	(140 061)
	<b>17 110</b>	<b>17 391</b>	<b>6 482</b>

### 4.3 Capitaux propres

#### *Note 13 – Capitaux propres*

A la date du 30 Juin 2015, le capital social s'élève à 100.008 KDT composé de 20.001.529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque, avant affectation du résultat, s'élève au 30 Juin 2015 à 269.696 KDT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Réserves réinvest. exonéré	Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Modifications comptables	Total
<b>Capitaux Propres au 31-12-2014 Avant répartition</b>	100 008	7 967	26 392	23 983	80 281	226	20 427	30 236	-13 445	276 075
Réserve à régime spécial			-513		513					0
Réserve Facultatives					4 138		-4 138			0
Distribution des dividendes							-5 220			-5 220
Réserve légale		1 021					-1 021			0
Réserves spéciale réinvestissement				10 048			-10 048			0
<b>Modification comptables</b>					-14 206				14 206	0
<b>Capitaux propres au 31-12-2014 après répartition bénéfices 2013 et avant répartition 2014</b>	100 008	8 988	25 879	34 031	70 726	226	0	30 236	761	270 855
Réserve à régime spécial			-626		626					0
Réserve Facultatives					14 950			-14 189	-761	0
Réserve légale		1 012						-1 012		0
Report à nouveau						-2		2		0
Réserves spéciale réinvestissement				15 037				-15 037		0
Distribution des dividendes					-14 001					-14 001
<b>Capitaux Propres au 31-12-2014 Après répartition</b>	100 008	10 000	25 253	49 068	72 301	224	0	0	0	256 854
Subvention d'investissement							-40			-40
Résultat au 30-06-15								12 882		12 882
<b>Solde au 30-06-2015</b>	100 008	10 000	25 253	49 068	72 301	184	0	12 882	0	269 696

#### 4.4 Engagements hors bilan

##### **Note 14 – Cautions, avals et autres garanties données**

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2015 un montant de 717.364 KDT contre un solde de 974.983 KDT au 30 Juin 2014 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
<b>En faveur d'établissements bancaires et financiers</b>	<b>537 039</b>	<b>768 032</b>	<b>528 339</b>
Etablissements bancaires	537 039	768 032	528 339
<b>En faveur de la clientèle</b>	<b>180 325</b>	<b>206 951</b>	<b>184 082</b>
Cautions fiscales	20 273	27 462	19 921
Cautions pour marchés	90 216	90 665	88 196
<i>En devises</i>	9 433	4 623	5 695
<i>En dinars</i>	80 783	86 042	82 501
Cautions douanières	19 339	19 236	22 066
Cautions diverses	43 742	60 318	45 433
<i>En devises</i>	29 886	38 740	28 051
<i>En dinars</i>	13 856	21 578	17 382
Obligations cautionnées	6 755	9 270	8 466
	<b>717 364</b>	<b>974 983</b>	<b>712 421</b>

##### **Note 15 – Crédits documentaires**

Le solde de cette rubrique a atteint 229.791 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 357.321 KDT au 30 Juin 2014. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	34 081	96 140	132 778
Crédit documentaire en faveur de la clientèle	195 710	261 181	255 183
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	140 622	176 057	205 040
<i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	55 088	85 124	50 183
	<b>229 791</b>	<b>357 321</b>	<b>387 961</b>

##### **Note 16 –Engagements de financement donnés**

Ce sont les accords de financement et les ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2015 les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 245.099 KDT contre 220.994 KDT au 30 Juin 2014.

## **Note 17 – Engagements sur titres**

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>	<u>14</u>
EPAC COM	9	9	9	
IDE	7	7	7	
Génie climatique	3	3	3	
FRDCM	8	8	8	
	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	

## **Note 18 – Garanties reçues**

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Garanties reçues de l'Etat et des compagnies d'assurances	214 235	286 620	236 049
Garanties reçues des banques	680 648	921 463	776 207
<i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	-	-	-
<i>Garanties reçues des banques non –résidentes</i>	680 648	921 463	776 207
Nantissement titres	84 018	31 996	82 252
Garanties reçues de la clientèle	751 175	715 257	727 425
	<b>1 730 076</b>	<b>1 955 336</b>	<b>1 821 933</b>

## **Opérations en devises**

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usance représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2015 comme suit :

Achat au comptant	21 941 KDT
Vente au comptant	36 340 KDT

- Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2015 comme suit :

Achat à terme	101 298 KDT
Vente à terme	57 761 KDT

### **a. Etat de résultat**

## **Note 19 - Intérêts et revenus assimilés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 79.504 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 75.471 KDT au 30 Juin 2014.

Ce poste s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	(i)	591	617	1 573
Produits sur opérations de crédit	(ii)	73 136	67 043	140 606
Revenus assimilés	(iii)	5 777	7 811	15 277
		<b>79 504</b>	<b>75 471</b>	<b>157 456</b>

**(i) *Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire***

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Marché Monétaire au jour le jour	442	234	467
Placements en devises auprès des correspondants étrangers	124	217	451
Marché Monétaire en devises	8	147	562
Autres	17	19	93
	<b>591</b>	<b>617</b>	<b>1 573</b>

**(ii) *Produits sur opérations de crédit***

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Portefeuille effets (court, moyen et long terme)	60 332	54 887	114 928
Comptes courants débiteurs	6 155	6 395	13 215
Leasing	5 554	4 437	9 652
Crédits sur ressources extérieures	1 095	1 324	2 809
Créances douteuses ou litigieuses		-	2
	<b>73 136</b>	<b>67 043</b>	<b>140 606</b>

**(iii) *Revenus assimilés***

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Avals, cautions et acceptations bancaires	2 532	3 000	6 629
Commissions de découverts	1 093	885	1 810
Commissions sur billets de trésorerie	45	68	146
Report-Déport	2 072	3 727	6 315
Autres Intérêts assimilés	35	131	377
	<b>5 777</b>	<b>7 811</b>	<b>15 277</b>

***Note 20 - Commissions***

Le solde de cette rubrique s'élève à 21.767 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 21.220 KDT au 30 Juin 2014. Ce solde se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Commissions prélevées sur les opérations bancaires	17 144	17 419	35 268
Commissions de tenues de comptes	2 177	1 389	2 738
Commission sur opération de change manuel	141	185	362
Autres commissions	2 305	2 227	4 461
	<b>21 767</b>	<b>21 220</b>	<b>42 829</b>

### **Note 21 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières**

Le solde de cette rubrique s'élève à 6.376 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 5.597 KDT au 30 Juin 2014. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	133	48	78
Gains/Pertes sur opération BTA-BTC	2	2	(2)
Gains de change	27 809	24 112	37 689
Perte de change	(21 568)	(18 565)	(25 885)
	<b>6 376</b>	<b>5 597</b>	<b>11 880</b>

### **Note 22 - Revenus du portefeuille d'investissement**

Ce poste totalise au 30 Juin 2015 un montant de 6.483 KDT contre 3.249 KDT au 30 Juin 2014 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêts perçus sur bons de trésor assimilés	5 033	2 888	6 011
Dividendes sur portefeuille titres de participation	808	322	676
Intérêts sur emprunt national	610		654
Intérêts sur titres en portages	32	39	77
	<b>6 483</b>	<b>3 249</b>	<b>7 418</b>

### **Note 23 - Intérêts encourus et charges assimilées**

Le solde de cette rubrique s'élève à 34.676 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 31.221 KDT au 30 Juin 2014.

Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Charges sur opérations trésorerie et interbancaire	2 243	3 622	6 931
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	(1) 24 840	23 374	48 702
Charges sur emprunts obligataires et extérieurs	3 987	2 105	4 092
Charges assimilées	3 606	2 120	6 292
	<b>34 676</b>	<b>31 221</b>	<b>66 017</b>

(1) Le solde de ce compte s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Dépôts à vue	5 163	5 057	10 425
Comptes à terme bons de caisse et autres produits financiers	5 723	5 372	11 566
Comptes d'épargne	9 302	8 245	17 423
Certificats de dépôts	4 652	4 700	9 288
	<b>24 840</b>	<b>23 374</b>	<b>48 702</b>

### **Note 24 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif**

Le solde de cette rubrique s'élève à 5.604 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 4.173 KDT au 30 Juin 2014. Ce solde s'analyse comme suit :

		<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Dotations aux provisions	(i)	7 694	6 896	19 643
dont provisions additionnelles		1 042	600	1 252
Reprises de provisions	(ii)	-2 172	-2 774	(10 855)
dont provisions additionnelles		-332	-171	(648)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par provision		5	4	7
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par provision		68	67	194
Créances radiées		9	9	1 415
Récupération sur créances radiées		0	-29	(94)
		<b>5 604</b>	<b>4 173</b>	<b>10 310</b>

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2015 se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	5 452
<i>Dont provision additionnelle</i>	1 042
Dotations à la provision collective	1 515
Dotations aux provisions pour risques et charges	103
Dotations aux provisions pour charge de retraite	624
	<b>7 694</b>

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30/06/2015 se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2015</u>
Reprises de provisions sur les créances douteuses (Bilan)	1 864
<i>dont provisions additionnelles</i>	332
Reprises de provisions sur les créances radiées	5
Reprises de provisions pour risques et charges	99
Reprises de provisions sur autres actifs	204
	<b>2 172</b>

#### ***Note 25 - Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement***

Le solde de cette rubrique s'élève à -455 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de -237 KDT au 30 Juin 2014. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Etalement Prime / Titres d'investissement	(468)	(188)	(476)
Dotations aux provisions	28	105	923
Reprises de provisions	0	(19)	(97)
Plus ou moins-value de cession sur titres d'investissement	(15)	(135)	(1 35)
	<b>(455)</b>	<b>(237)</b>	<b>215</b>

#### ***Note 26 - Charges générales d'exploitation***

Le solde de cette rubrique s'élève à 13.955 KDT au 30 Juin 2015 contre un solde de 11.892 KDT au 30 Juin 2014. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Impôts et taxes	415	379	1 828
Travaux, fournitures et services extérieurs	7 945	5 639	12 123
Transport et déplacement	520	433	833

Frais divers de gestion	4 801	5 204	9 734
Autres charges d'exploitation	270	237	229
	<b>13 951</b>	<b>11 892</b>	<b>24 747</b>

#### **Note 27 - Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à -2 KDT au 30 Juin 2015 contre -10 KDT au 30 Juin 2014. Ce solde s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Plus-value de cession d'immobilisations	-	-	75
Moins-value de cession d'immobilisations	(2)	(10)	(303)
	<b>(2)</b>	<b>(10)</b>	<b>(228)</b>

#### **Note 28 – Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés au 30 Juin 2015 totalise 6.989 KDT et se présente comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt	<b>19 872</b>
Réintégitations	8 495
Déductions	-8 397
Résultat fiscal	<b>19 970</b>
Taux d'impôt	<b>35%</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>6 989</b>

#### **Note 29 - Résultat par action**

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2015, se présentent comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Résultat net attribuable aux actionnaires	12 882	11 737	30 236
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	20 001 529	20 001 529
Actions émises durant la période	-	-	0
<b>Résultat de base par action (en DT)</b>	<b>0,644</b>	<b>0,587</b>	<b>1,512</b>

#### **Note 30 - Liquidités et équivalents de liquidités**

Au 30 Juin 2015, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 59.178 KDT et se détaillent comme suit :

<b>Rubrique</b>	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Caisse	21 098	23 226	20 968
Banque Centrale (comptes ordinaires)	152 215	76 443	98 582
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	38 875	44 122	46 714
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	0	72 299	11 727
Banques non-résidentes (prêts au jour le jour et à terme)	75 410	100 104	89 930
Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	0	11 000	(44 941)

Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	(110 000)	(58 000)	(139 000)
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	(111 000)	(46 941)	
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(52 374)	(13 319)	(8 248)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	(73 402)	(126 819)	(79 564)
	<b>(59 178)</b>	<b>82 115</b>	<b>(3 832)</b>

### **Note 31 – Parties liées**

Un contrat conclu avec BNP PARIBAS portant amendement à la convention d'« Assistance technique - prestations ponctuelles », aux contrats cadres « Applications et prestations de services informatiques » et aux contrats d'applications liés a été signé le 30 décembre 2014 et approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015. Celui-ci prévoit que la somme des charges liées à la maintenance évolutive/applicative des applications régies par les contrats cadres et contrats y afférents, ainsi que les charges régies par la convention d'assistance technique prestations ponctuelles, ne saurait dépasser 2,5% du Produit Net Bancaire de l'UBCI, tel que présenté dans les Etats Financiers approuvés de l'UBCI au titre de l'exercice précédent.

Le montant constaté au titre de ces conventions parmi les charges au 30 juin 2015 est de 1 881KTND.

### **Note 32 – Passifs éventuels**

La Banque a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie en matière d'impôts, droits et taxes portant sur les exercices 2008 à 2012.

La notification partielle préliminaire portant sur les résultats de la vérification approfondie des exercices 2008 et 2009 a abouti à un redressement de 591KDT. Celle-ci a été adressée à la banque en Décembre 2013. Conformément aux dispositions des articles 44 et 45 du CDPF, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés en Janvier 2014.

Par ailleurs, une notification préliminaire complémentaire portant sur les résultats de la vérification approfondie des exercices 2010, 2011 et 2012 a été adressée à la banque en Mai 2014 présentant un redressement de 12.863 KDT et ramenant le crédit d'impôt à 835KDT. Conformément aux dispositions des articles 44 et 45 du CDPF, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés en Juin 2014.

L'administration fiscale a, dans sa réponse du 17 juin 2015, indiqué à la banque qu'elle n'acceptait pas tous les arguments avancés. A la date d'arrêté des présents états financiers, les échanges ne sont pas finalisés, la banque ayant quant à elle maintenu ses positions. Les redressements en question sont couverts par des provisions à concurrence de 7.000 KDT.

### **Note 33 – Evènements postérieurs à la date de clôture**

Les états financiers de la banque sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 27 août 2015. Ils ne reflètent, par conséquent, pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI »**

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015**

**Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »**

**1. Introduction**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2015 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'UBCI arrêtés au 30 juin 2015 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 269 696 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 12 882 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI », arrêté au 30 juin 2015, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

## **2. Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est实质iellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **3. Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie «UBCI» au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **4. Paragraphe d'observation : Passif relatif au contrôle fiscal**

Ainsi qu'il est indiqué dans la note 32 « Passifs éventuels », l'UBCI a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant de 2009 à 2012.

Une notification partielle des résultats de la vérification fiscale de l'exercice 2009 a été adressée à la banque en décembre 2013, faisant ressortir un redressement de 591 KDT et ramenant le crédit d'impôt de 1.590 KDT à 993 KDT.

Une notification complémentaire des résultats de ladite vérification relative aux exercices 2010, 2011 et 2012 a été adressée à la banque en mai 2014, faisant ressortir un redressement de 12.863 KDT et ramenant le crédit d'impôt à 835 KDT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé ses éléments de réponses sur les résultats de ladite vérification, auxquels l'administration fiscale a répondu en date du 17 Juin 2015.

En application des dispositions de l'article 44 bis du Code des Droits et des Procédures Fiscaux, la banque a formulé ses observations en rapport avec les éléments de réponse présentés par les services de l'administration fiscale.

L'administration fiscale n'a pas encore donné de suite auxdites observations jusqu'à la date du présent rapport.

La banque a constitué, en 2013, une provision forfaitaire de 7.000 KDT en couverture du risque associé à cette situation.

Le risque final dépend du dénouement définitif du dossier de contrôle.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 28 Août 2015

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited**

**FINOR**

**Sonia KETARI LOUZIR**



**Karim DEROUICHE**

